

NIVEAU DE SUJETIONS 2

Les sujétions liées aux rythmes et contraintes des cycles de travail :

- Travail en équipes successives alternantes 3X8 (roulement sur tous les jours de la semaine et alternance matin/après-midi/nuit)

Les sujétions liées à un métier ou environnement de travail physique contraignant :

- Travail insalubre et dangereux dans le réseau des égouts et à la collecte des déchets